

**Commission des stupéfiants****Cinquante-cinquième session**

Vienne, 12-16 mars 2012

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Situation mondiale en ce qui concerne le trafic  
de drogues et recommandations des organes  
subsidiaires de la Commission****Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues****Rapport du Secrétariat\*\****Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production et du trafic de drogues illicites dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Pour ce qui est des saisies, les statistiques portent sur 2009 et, lorsque des données sont disponibles, sur 2010. Pour la culture illicite de plantes servant à produire des drogues et pour la production illicite de drogues, elles portent sur la période 2009-2011.

Le cannabis reste la drogue d'origine végétale donnant lieu à la production, au trafic et à la consommation les plus importants au monde. Si la production d'herbe de cannabis était constatée, à une échelle ou à une autre, dans la plupart des pays, la production de résine de cannabis se concentrait dans un petit nombre de pays, dont l'Afghanistan et le Maroc étaient les principaux exemples. Au niveau mondial, les plus grandes quantités d'herbe de cannabis saisies l'étaient toujours dans les Amériques. De grandes quantités de résine de cannabis étaient transportées en contrebande du Maroc vers l'Europe, ainsi que de l'Afghanistan vers les pays voisins et, dans une moindre mesure, vers d'autres pays.

\* E/CN.7/2012/1.

\*\* Le présent rapport a été soumis tardivement en raison des délais dans lesquels les États Membres ont communiqué les données au moyen du questionnaire destiné aux rapports annuels. À la date de soumission, les données disponibles étaient insuffisantes pour qu'un rapport pertinent puisse être établi.



En 2011, la culture du pavot à opium en Afghanistan a très légèrement augmenté, tandis que la baisse de la production d'opium observée en 2010, en raison d'une maladie ayant frappé les cultures de pavot, s'est largement inversée. Cette baisse a pu avoir une incidence sur les saisies d'opiacés, notamment d'opium et de morphine, puisque celles-ci semblaient avoir diminué en 2010. Toutefois, l'augmentation soutenue des prix de l'opium en Afghanistan pourrait fortement inciter les agriculteurs à favoriser la culture illicite du pavot à opium au détriment des cultures licites en 2012.

En 2010, la culture du cocaïer est restée concentrée en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou, le changement le plus notable étant un tassement continu de la superficie cultivée en Colombie. Alors que l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et centrale restaient les principales destinations de la cocaïne exportée clandestinement d'Amérique du Sud, l'ampleur du phénomène de la cocaïne semblait être contenue sur ces deux marchés illicites bien établis. Inversement, plusieurs pays où le marché illicite était restreint ont enregistré une augmentation de l'offre.

En 2010, la filière mondiale des stimulants de type amphétamine a continué d'évoluer en termes d'ampleur de la production, de caractéristiques des itinéraires de trafic et de nature des substances concernées. L'offre de méthamphétamine est restée abondante en Amérique du Nord ainsi qu'en Asie et dans le Pacifique, mais semblait s'être également étendue à de nouveaux marchés, les saisies mondiales ayant considérablement augmenté. Selon les données incomplètes dont on dispose pour 2010, les saisies de méthamphétamine semblent avoir diminué, après une augmentation constante les années précédentes. L'offre de méthylènedioxy méthamphétamine (MDMA, communément appelée "ecstasy") a considérablement diminué entre 2007 et 2009, probablement du fait d'une pénurie des précurseurs nécessaires à sa fabrication. Si les données disponibles pour 2010 ne permettent pas de tirer de conclusions, certains indicateurs montrent que la tendance à la baisse s'est stabilisée, voire que l'offre avait augmenté.

## Table des matières

|   | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| I. Introduction .....   | 4           |
| II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale. ....  | 4           |
| A. Cannabis .....   | 4           |
| B. Opium .....  | 5           |
| C. Coca .....   | 7           |
| III. Tendances du trafic de drogues .....   | 8           |
| A. Cannabis .....   | 10          |
| B. Opiacés .....  | 13          |
| C. Cocaïne .....  | 20          |
| D. Stimulants de type amphétamine .....   | 22          |
| <b>Tableau</b>  |             |
| Saisies de drogues dans le monde, 2009 et 2010 .....  | 9           |
| <b>Figures</b>  |             |
| I. Culture du pavot à opium dans le monde, 2000-2011 .....  | 5           |
| II. Culture du pavot à opium en Asie du Sud-Est, 2000-2010 .....  | 6           |
| III. Saisies d'herbe de cannabis dans le monde, 2000-2010 .....   | 10          |
| IV. Envois de grandes quantités de résine de cannabis d'origine afghane saisis au Pakistan, 2000-2010   | 13          |
| V. Saisies d'opium dans le monde, 2000-2010 .....   | 14          |
| VI. Saisies de morphine en Afghanistan, en Iran (République islamique d') et au Pakistan, 2007-2010   | 15          |
| VII. Saisies d'héroïne dans le monde et dans certains pays, 2000-2010 .....   | 16          |
| VIII. Corrélation entre les saisies d'héroïne en Turquie et en République islamique d'Iran, 2004-2010   | 16          |
| IX. Pureté de l'héroïne présente dans les saisies opérées par les autorités du Royaume-Uni, par trimestre, 2003-2011 .....  | 18          |
| X. Évolution des saisies de cocaïne entre 2009 et 2010, par région .....  | 20          |
| XI. Ventilation des saisies d'amphétamine dans le monde, 2000-2009 .....  | 23          |
| XII. Saisies de méthamphétamine dans certains pays, 2004-2010 .....   | 24          |
| XIII. Pureté et prix de la méthamphétamine ajusté en fonction de la pureté aux États-Unis: moyenne de tous les achats enregistrés, par trimestre, 2007-2010 ..... | 25          |
| XIV. Saisies d'"ecstasy" dans le monde, 2000-2009 .....   | 26          |

## **I. Introduction**

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic de drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse repose sur les renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).

2. Ce rapport porte sur la culture illicite du cocaïer, du pavot à opium et du cannabis jusqu'en 2010 inclus et, le cas échéant, 2011. Pour ce qui est du trafic de drogues, il analyse les statistiques des saisies pour 2009 et 2010 et indique les dernières tendances du trafic d'opiacés, de cannabis, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.

3. Les informations sur les cultures illicites de plantes servant à produire des drogues et sur la production illicite de drogues d'origine végétale proviennent des résultats des dernières enquêtes sur les cultures illicites publiées par l'UNODC. Les principales sources de renseignements sur le trafic sont les réponses communiquées par les gouvernements à la troisième partie ("Offre illicite de drogues") du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2009 et les années antérieures et à la quatrième partie ("Ampleur, caractéristiques et tendances de la culture de plantes servant à fabriquer des drogues et de la fabrication et du trafic de drogues") du questionnaire pour 2010.

4. À la date d'établissement du présent rapport<sup>1</sup>, 86 États Membres et un territoire avaient répondu à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2010. Parmi les autres sources d'information, il faut citer les renseignements communiqués concernant les importantes saisies de drogues, les rapports officiels publiés par les gouvernements et le Réseau d'information sur l'abus de drogues pour l'Asie et le Pacifique.

5. En général, les statistiques concernant les saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes d'établissement des rapports et dépendent de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression.

## **II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale**

### **A. Cannabis**

6. À la différence de plantes comme le cocaïer et le pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture car il pousse facilement dans des environnements divers. Il est ainsi difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture et de sa production. Toutefois, des informations sur la culture du cannabis, ainsi que des indicateurs indirects tels que les saisies de cannabis, montrent qu'il en est cultivé et produit dans la plupart des pays.

---

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2011.

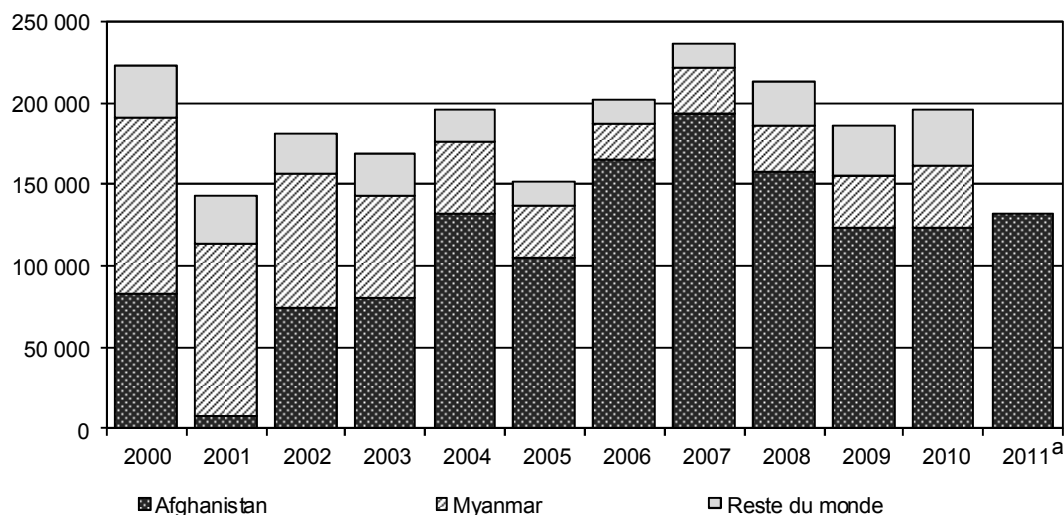
7. En revanche, la production de résine de cannabis tendait à se concentrer dans quelques pays seulement, principalement l'Afghanistan et le Maroc. L'enquête la plus récente que l'UNODC ait menée sur le cannabis au Maroc remonte à 2005. La superficie totale consacrée à la culture du cannabis dans ce pays était alors estimée à 72 500 hectares (ha). Les autorités marocaines estimaient que la superficie nette des cultures (après éradication) s'établissait à 60 000 ha en 2008 et 47 500 ha en 2010.

8. En 2010, l'UNODC et le Gouvernement afghan ont réalisé conjointement une enquête sur la culture du cannabis dans le pays, et les résultats ont montré que le cannabis était devenu pour les agriculteurs afghans une culture lucrative qui concurrençait le pavot à opium. Bien que les estimations de l'ampleur de la culture et de la production de cannabis ne donnent qu'un ordre de grandeur, le degré d'incertitude étant élevé, l'Afghanistan était de toute évidence devenu l'un des principaux producteurs de résine de cannabis au monde. La superficie cultivée se situerait, selon les estimations, entre 9 000 et 29 000 ha et la production entre 1 200 et 3 700 tonnes.

## B. Opium

9. En 2010, la culture illicite du pavot à opium était estimée à 195 677 ha au niveau mondial, soit légèrement plus qu'en 2009 (185 935 ha). L'Afghanistan représentait 63 % du total, restant ainsi de loin le pays où la superficie cultivée était la plus importante (voir fig. I). Toujours en 2010, la culture du pavot à opium en Afghanistan a été gravement touchée par une maladie, ce qui a entraîné un recul important de la production d'opium dans le pays et, partant, au niveau mondial. La production mondiale de pavot à opium était ainsi estimée à 4 860 tonnes en 2010, contre 7 853 tonnes en 2009. En 2011, cependant, le déclin de la production d'opium en Afghanistan s'est largement (mais pas complètement) inversé.

Figure I  
**Culture du pavot à opium dans le monde, 2000-2011**  
 (en hectares)



<sup>a</sup>Pour 2011, on ne disposait de données que concernant l'Afghanistan.

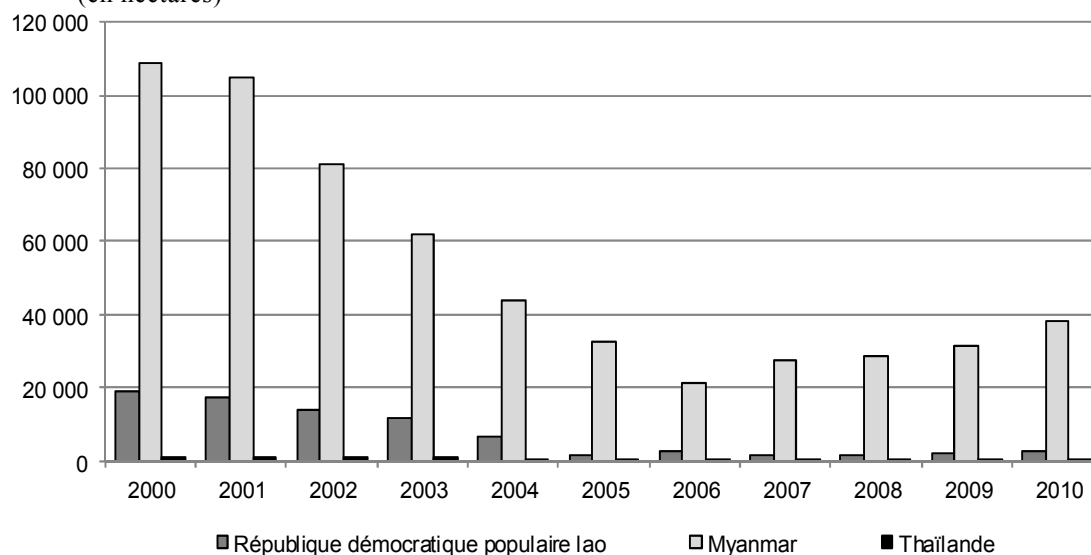
10. En 2011, la culture du pavot à opium en Afghanistan a atteint 131 000 ha, contre 123 000 ha en 2010, et la production d'opium s'est élevée à 5 800 tonnes, soit un niveau en importante augmentation par rapport à 2010 (3 600 tonnes) mais toujours inférieur à ceux de 2006-2008. Bien que les régions méridionale et occidentale du pays aient encore représenté plus de 95 % de la superficie cultivée en 2011, la culture de pavot à opium est réapparue à une échelle non négligeable dans deux provinces septentrionales (Baghlan et Faryab) et une province orientale (Kapisa), le nombre de provinces exemptes de pavot étant donc tombé de 20 à 17. La province du Helmand continue de représenter environ la moitié de la superficie totale de cette culture en Afghanistan. D'importantes hausses ont été enregistrées dans les provinces d'Uruzgan et de Farah.

11. En Asie du Sud-Est, le pavot à opium est traditionnellement cultivé au Myanmar, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam principalement. Dans ces pays, il pousse généralement sur des collines escarpées, aux sols pauvres et non irrigués, ce qui explique que les rendements y soient moins bons qu'en Afghanistan. Au Myanmar, la culture du pavot à opium a fortement décliné entre 1996 et 2006 mais a suivi une tendance générale à la hausse depuis lors, pour s'établir à 38 100 ha en 2010 (voir fig. II). Bien que cette quantité paraisse peu importante au regard du niveau record atteint en 1996, les terres consacrées à la culture du pavot en 2010 ont augmenté d'environ 20 % par rapport au niveau de 2009 (31 700 ha) et de 77 % par rapport au niveau de 2006 (21 500 ha). En 2010, l'État shan représentait 92 % de la superficie totale cultivée au Myanmar et l'État kachin la quasi-totalité des 8 % restants. Selon des estimations, la production d'opium serait passée de 330 tonnes en 2009 à 580 tonnes en 2010. Ces chiffres placent le Myanmar largement en tête des pays d'Asie du Sud-Est qui cultivent le pavot et produisent de l'opium.

Figure II

**Culture du pavot à opium en Asie du Sud-Est, 2000-2010**

(en hectares)



<sup>2</sup> L'expression "provinces exemptes de pavot" désigne les provinces dont la superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium est inférieure à 100 ha.

12. En République démocratique populaire lao, la superficie des terres consacrées à la culture du pavot à opium a progressé, passant de 1 900 ha en 2009 à 3 000 ha en 2010. Ce niveau reste très bas par rapport à ceux enregistrés entre 1996 et 1999 mais il est le résultat de trois années consécutives de hausse et représente le double du niveau observé en 2007 (1 500 ha). Le relevé aérien réalisé par l'UNODC en 2010 a révélé l'existence de cultures de pavot à opium dans deux provinces du nord du pays: Phongsali et Houaphan. Des activités d'éradication menées par les autorités de la République démocratique populaire lao ont montré que d'autres provinces du nord étaient également concernées. On estime que la production d'opium est passée de 11 tonnes en 2009 à 18 tonnes en 2010.

13. Il semble que le pavot à opium soit cultivé à grande échelle au Mexique. Selon le Ministère de la justice des États-Unis, l'offre d'héroïne dans le pays provenait principalement du Mexique et de l'Amérique du Sud (notamment de la Colombie) et la disponibilité d'héroïne mexicaine augmentait. Bien que l'on ne dispose pas d'estimations récentes du Gouvernement mexicain sur la superficie nette cultivée, les autorités ont signalé l'éradication de 14 753 ha de pavot à opium cultivé illicitement en 2009. En Colombie, la superficie nette cultivée était estimée à 356 ha en 2009 et 341 ha en 2010.

### C. Coca

14. Trois pays, à savoir la Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou, représentaient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée a légèrement diminué en 2010, en raison d'une baisse constante en Colombie. Il semble que l'extraction illicite des alcaloïdes de la feuille de coca, première étape de la fabrication de la cocaïne, s'effectuait exclusivement dans ces trois pays, qui étaient aussi à l'origine de la majeure partie du chlorhydrate de cocaïne fabriqué dans le monde. Cependant, certains éléments indiquaient également que des activités de transformation de la cocaïne avaient lieu, à petite échelle, dans des pays voisins, des laboratoires clandestins ayant été saisis en 2009 en Argentine, en Équateur et au Venezuela (République bolivarienne du), ainsi qu'au Mexique. En Europe, les laboratoires clandestins découverts ces dernières années étaient principalement des laboratoires d'extraction secondaire, servant à récupérer la cocaïne imprégnée, dissoute ou autrement incorporée dans d'autres substances ou matières.

15. Dans l'État plurinational de Bolivie, la superficie des terres consacrées à la culture du cocaïer est restée stable à 31 000 ha en 2010. La région des Yungas de La Paz représentait toujours environ les deux-tiers des cultures, le reste étant concentré pour l'essentiel dans la région de Chapare et, dans une bien moindre mesure, dans celle d'Apolo. Les données qui émanent des organismes de détection et de répression montrent que des efforts accrus sont déployés pour contenir la culture du cocaïer et la fabrication de cocaïne: la superficie éradiquée couvrait 6 341 ha en

<sup>3</sup> Ministère de la justice des États-Unis, National Drug Intelligence Center, *National Drug Threat Assessment 2011* (août 2011).

<sup>4</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Gouvernement équatorien, "Ecuador: monitoreo de cultivos de coca 2009" (juin 2010).

<sup>5</sup> Y compris 12 000 ha sur lesquels la culture du cocaïer était autorisée par la loi bolivienne au titre des usages traditionnels (Ley del régimen de la coca y sustancias controladas, 1988).

2009 et 8 200 ha en 2010 (éradication volontaire et forcée), et un nombre élevé et toujours en hausse de laboratoires (5 965 en 2010 contre 4 880 en 2009) et de puits de macération de la coca (7 948 en 2010 contre 6 664 en 2009) ont été saisis en 2010.

16. En Colombie, les terres consacrées à la culture du cocaïer sont passées de 73 000 ha en 2009 à 62 000 ha en 2010, tandis que la fabrication estimée de cocaïne est passée de 410 tonnes en 2009 à 350 tonnes en 2010. La culture du cocaïer a diminué en 2010 pour la troisième année consécutive. Si, en 2010, des cultures ont été recensées dans 23 des 32 départements que compte le pays, 8 départements (Nariño, Cauca, Guaviare, Antioquia, Putumayo, Córdoba, Bolívar et Chocó) ont représenté plus des trois quarts de la superficie totale. La diminution la plus marquée s'est produite dans la région du Meta-Guaviare, mais des baisses ont été observées dans toutes les principales régions de culture. La région du Pacifique continuait de représenter plus d'un tiers du total. En 2010, 44 000 ha de cocaïers ont été éradiqués manuellement en Colombie et 102 000 ha l'ont été par pulvérisations aériennes. En outre, 2 651 laboratoires clandestins ont été saisis en 2010.

17. Au Pérou, la superficie totale consacrée à la culture du cocaïer a progressivement augmenté depuis 2005, la progression atteignant 27 % sur cinq ans, mais elle reste très en dessous des niveaux élevés d'avant 1996. En 2010, cependant, l'expansion des cultures a été maîtrisée grâce aux activités d'éradication puisqu'au total, 12 253 ha de cocaïer ont été éradiqués (par éradication volontaire ou forcée) cette année-là. La superficie nette consacrée à cette culture en 2010 (61 200 ha) a très peu changé par rapport à 2009 (59 900 ha), mais elle s'est réduite d'un quart dans la région du Haut Huallaga (qui représentait 29 % du total en 2009), au profit des trois régions d'Apurímac-Ene, Palcazú-Pichis-Pachitea et Marañón-Putumayo-Bajo Amazonas. En outre, les autorités péruviennes ont signalé en 2010 le démantèlement de 21 laboratoires de fabrication de sel de cocaïne et de 1 296 laboratoires de cocaïne base, à des degrés divers de raffinage.

18. On ne disposait pas d'estimations de la fabrication de cocaïne en Bolivie (État plurinational de) et au Pérou pour 2009 et 2010 lors de l'établissement du présent rapport car les facteurs de conversion utilisés pour les calculer étaient en cours de révision. Toutefois, il semble que la fabrication mondiale de cocaïne se situait entre 842 et 1 111 tonnes en 2009 et entre 786 et 1 054 tonnes en 2010.

### III. Tendances du trafic de drogues

19. Le tableau ci-après indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde en 2009 et 2010. Il convient de noter que les quantités totales pour 2010 sont provisoires, car certains États n'avaient pas répondu à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2010 lors de

<sup>6</sup> Y compris les installations de fabrication de chlorhydrate de cocaïne et de produits intermédiaires comme la cocaïne base et la pâte de coca.

<sup>7</sup> Les estimations pour 2009 et 2010 ont été établies par ajustement des chiffres obtenus à l'aide de la méthode utilisée les années précédentes. Ces ajustements prennent en compte le nombre accru de parcelles dont la superficie est trop petite pour qu'elles soient détectées de manière fiable par imagerie satellite à basse résolution. À titre de comparaison, les chiffres avant ajustement étaient de 68 000 ha pour 2009 et 57 000 ha pour 2010.



l'établissement du présent rapport. Les tendances les plus notables qui émanent de ces statistiques concernent la catégorie des stimulants de type amphétamine, l'amphétamine ayant été remplacée par la méthamphétamine, et la catégorie des opiacés, les saisies d'opium et de morphine ayant baissé, probablement en raison du déclin de la production d'opium en Afghanistan en 2010.

### Saisies de drogues dans le monde, 2009 et 2010

| Type de drogue                                 | Saisies (kilogrammes) |                   | Tendance attendue <sup>b</sup> |
|--|-----------------------|-------------------|--------------------------------|
|  | 2009                  | 2010 <sup>a</sup> |                                |
| Cannabis                                       |                       |                   |                                |
| Herbe  | 6 018 308             | 5 561 408         | Stabilité <sup>c</sup>         |
| Résine   | 1 258 551             | 968 009           | Baisse                         |
| Opiacés  |                       |                   |                                |
| Opium  | 653 021               | 349 764           | Baisse                         |
| Morphine illicite                              | 23 710                | 13 761            | Baisse                         |
| Héroïne  | 75 833                | 61 984            | Stabilité <sup>c</sup>         |
| Drogues de type cocaïne                        |                       |                   |                                |
| Cocaïne  | 730 997               | 652 756           | Stabilité <sup>c</sup>         |
| Stimulants de type amphétamine <sup>d</sup>    |                       |                   |                                |
| Amphétamine                                    | 33 119                | 16 546            | Baisse                         |
| Méthamphétamine                                | 31 185                | 39 559            | Hausse                         |
| Substances de type "ecstasy" (MDA, MDEA, MDMA) | 5 037                 | 3 129             | Données insuffisantes          |

*Note:* MDA=méthylènedioxyamphétamine.

MDEA=3,4-méthylènedioxyéthylamphétamine.

MDMA=méthylènedioxyméthamphétamine.

<sup>a</sup> Les quantités totales pour 2010 sont susceptibles d'être revues lorsque les données d'autres pays seront disponibles. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus reflètent les données reçues avant la fin 2011. Certains textes et tableaux du présent rapport peuvent, toutefois, tenir compte de données reçues après cette date.

<sup>b</sup> Les données pour 2010 étant incomplètes, la tendance a été estimée par comparaison des quantités totales saisies dans les pays et territoires sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2009 et 2010.

<sup>c</sup> Le terme "stabilité" correspond à une variation de moins de 10 %.

<sup>d</sup> Les stimulants de type amphétamine saisis se présentent sous diverses formes, notamment sous forme de liquide ou de comprimés, et les saisies peuvent être exprimées en poids, en volume, en nombre de comprimés ou dans d'autres unités. Dans certains cas, les quantités saisies sont reproduites telles qu'elles ont été indiquées par les pays, mais les quantités cumulées sont exprimées en poids. Contrairement à la pratique établie, les facteurs de conversion utilisés pour calculer ces quantités cumulées ont pour objectif de représenter le poids brut de la saisie, et non la quantité de la substance psychoactive. Ainsi, les quantités indiquées dans le présent rapport diffèrent considérablement de celles figurant dans de précédents rapports. Les facteurs de conversion utilisés dépendent de la région et du type de drogues et sont publiés dans le *Rapport mondial sur les drogues 2011* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.11.XI.10).

## A. Cannabis

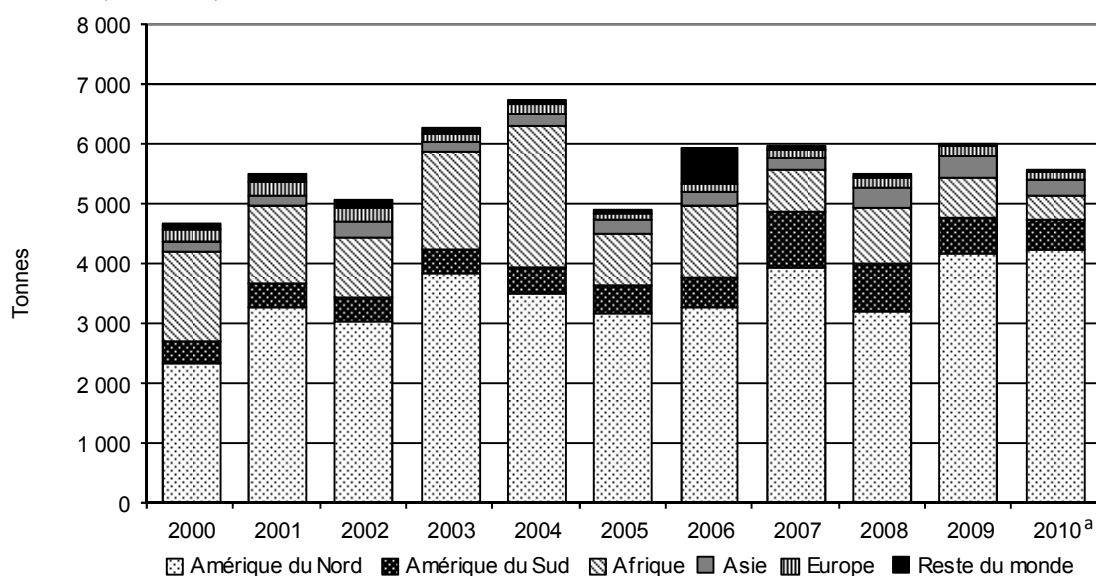
### 1. Herbe de cannabis

20. La consommation, le trafic et la production illicites d'herbe de cannabis se poursuivent dans la plupart des pays. Comme l'herbe de cannabis est relativement facile à produire, la demande illicite est souvent satisfaite par la production locale, ce qui explique que le trafic se caractérise par des flux localisés, à la différence de ce qui se passe avec d'autres drogues d'origine végétale. Des données partielles pour 2010 indiquent que les saisies mondiales sont restées stables par rapport à 2009. Des quantités importantes ont été saisies dans toutes les régions, principalement dans des pays d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud et d'Afrique (voir fig. III).

Figure III

#### Saisies d'herbe de cannabis dans le monde, 2000-2010

(en tonnes)



<sup>a</sup> Les données pour 2010 étaient incomplètes lors de l'établissement du présent rapport. Les quantités totales ne tiennent pas compte des saisies effectuées dans l'État plurinational de Bolivie.

21. C'est au Mexique que l'on a continué d'enregistrer les plus importantes saisies d'herbe de cannabis (2 105 tonnes en 2009 et 2 257 tonnes en 2010). Les autorités mexicaines ont signalé que la grande majorité de l'herbe de cannabis quittant le territoire ou y pénétrant était transportée clandestinement par voie terrestre; une fois sèche, l'herbe était emballée dans des sacs en plastique à l'aide de presses et de vérins hydrauliques puis transportée vers les marchés illicites, au Mexique et dans d'autres pays.

22. Les autorités des États-Unis ont saisi des quantités d'herbe de cannabis comparables à celles saisies au Mexique, soit 2 049 tonnes en 2009 et 1 931 tonnes en 2010. Elles estimaient que 44 % de l'herbe de cannabis saisie en 2010 provenait du Mexique tandis que seulement 7 % provenait des États-Unis, et une grande

proportion (44 %) était d'origine indéterminée. Outre l'herbe acheminée par voie terrestre, celle acheminée par la poste représentait une proportion importante (plus d'un cinquième) de l'herbe de cannabis saisie qui avait les États-Unis pour destination. Les autorités ont également indiqué que l'augmentation de la culture du cannabis au Mexique, qui s'était accompagnée d'un accroissement de la culture aux États-Unis, avait entraîné une augmentation de l'offre d'herbe de cannabis. D'importantes quantités étaient également exportées clandestinement du Canada vers les États-Unis. Les autorités canadiennes ont saisi 51 tonnes d'herbe et 1,9 million de plantes de cannabis en 2010, et les autorités des États-Unis ont estimé que 12 % de la totalité de l'herbe introduite dans le pays en 2010 provenait du Canada (ce qui ne signifie pas que la totalité ait été produite dans ce dernier pays).

23. Plusieurs pays d'Amérique du Sud ont déclaré avoir saisi d'importantes quantités d'herbe de cannabis en 2009 et 2010. En Colombie, la quantité totale saisie est passée de 209 tonnes en 2009 à 255 tonnes en 2010. Au Brésil, les saisies ont atteint 155 tonnes en 2010, et au Paraguay, pays qui avait été associé à de vastes cultures de cannabis, elles se sont élevées à 84 tonnes en 2009. La quantité totale d'herbe de cannabis saisie en Argentine semble avoir considérablement baissé, passant de 92 tonnes en 2009 à 36 tonnes en 2010, tandis que les saisies effectuées en République bolivarienne du Venezuela sont passées de 33 tonnes en 2009 à 39 tonnes en 2010.

24. Ces dernières années, l'État plurinational de Bolivie a déclaré la saisie de très grosses quantités d'herbe de cannabis. En 2010, les autorités ont indiqué en avoir saisi une quantité totale de 1 073 tonnes, chiffre qui englobe toutefois d'importantes quantités de plantes éradiquées. Si la ventilation des quantités saisies n'est pas disponible, la quantité totale indique néanmoins une augmentation notable à long terme car le niveau de 2010 était plus de huit fois supérieur à celui de 2006 (125 tonnes).

25. L'Inde a déclaré avoir saisi au total 173 tonnes d'herbe de cannabis en 2010 et estimé que 18 % de l'herbe saisie provenait du Népal, pays dans lequel 17 tonnes ont été saisies en 2009. En Indonésie, la quantité totale saisie a considérablement baissé, passant de 111 tonnes en 2009 à 23 tonnes en 2010. En revanche, la tendance à la hausse des quantités saisies en Turquie s'est poursuivie en 2010, avec 44 tonnes (contre 5,5 tonnes en 2002).

26. Plusieurs pays africains ont enregistré d'importantes saisies annuelles d'herbe de cannabis. Celles-ci ont considérablement augmenté en République-Unie de Tanzanie, où elles sont passées de 56 tonnes en 2009 à 280 tonnes en 2010, et en Égypte, où elles sont passées de 63 tonnes en 2009 à 107 tonnes en 2010. Le Maroc a continué de saisir d'importantes quantités de "kif", forme séchée de cannabis qui peut être transformée en résine. Ces saisies sont passées de 223 tonnes en 2009 à 187 tonnes en 2010. En 2009, la quantité totale d'herbe de cannabis saisie était de 126 tonnes en Afrique du Sud, 115 tonnes au Nigéria et 38 tonnes en Zambie. Si l'on ne dispose pas de données relatives aux saisies effectuées en 2010 au Nigéria,

<sup>8</sup> Il est difficile de comparer les saisies effectuées en 2009 et 2010 car les chiffres pour 2010 ne prennent pas en compte les saisies réalisées par les forces fédérales (le cas échéant).

<sup>9</sup> Communication directe des autorités tanzaniennes.

<sup>10</sup> H. Stambouli et al., "Étude des cultures de *Cannabis sativa* L. du nord du Maroc", *Bulletin des stupéfiants*, vol. LVII, n° 1 et 2 (2005), p. 85 à 126.

on sait que 155 tonnes d'herbe de cannabis y ont été saisies entre août 2010 et juin 2011.

## 2. Résine de cannabis

27. Contrairement à celle d'herbe de cannabis, la production de résine de cannabis était concentrée dans un petit nombre de pays, dont les principaux exemples étaient l'Afghanistan et le Maroc. Ainsi, les flux du trafic de résine étaient plus perceptibles, de grandes quantités gagnant l'Europe (principalement via l'Espagne) depuis le Maroc, et le Pakistan depuis l'Afghanistan.

28. Même si la résine de cannabis illicite en provenance d'Afghanistan a pu se frayer un chemin vers de nouveaux marchés, le marché illicite européen continuait d'être principalement approvisionné par le Maroc. En 2009 et 2010, la majorité des pays d'Europe occidentale et centrale qui communiquaient des informations ont indiqué que la résine continuait de provenir du Maroc, bien que deux pays aient cité l'Afghanistan.

29. L'Espagne continuait de servir de voie d'accès pour la résine marocaine à destination de l'Europe. Toutefois, les saisies effectuées dans le pays ont baissé pour la deuxième année consécutive, s'établissant à 384 tonnes en 2010, soit le plus bas niveau depuis 1997. Cette quantité totale annuelle est néanmoins la plus élevée qu'un pays ait déclarée en 2010. L'Espagne a estimé que 90 % de la résine saisie provenait du Maroc. Au Portugal, les saisies sont passées de 23 tonnes en 2009 à 35 tonnes en 2010, ce qui restait très inférieur au record atteint en 2008.

30. Au Maroc, la quantité totale de résine de cannabis saisie a atteint un niveau record (188 tonnes) en 2009 mais est tombée en 2010 à 119 tonnes, niveau comparable à ceux enregistrés avant 2009. Le Maroc a noté une nouvelle caractéristique du trafic de cannabis, à savoir l'utilisation d'aéronefs légers, et attribué le recul des saisies aux efforts déployés par les autorités, tant à l'intérieur du pays, pour lutter contre la culture illicite du cannabis, qu'aux frontières, notamment le long de la côte septentrionale. En Algérie, les saisies ont suivi une tendance similaire à celle observée au Maroc, avec une forte hausse (75 tonnes en 2009) suivie d'une baisse (23 tonnes en 2010).

31. Ces dernières années, l'Afghanistan est devenu une source importante de résine de cannabis. En 2009 et 2010, il a été cité comme pays d'origine par des pays des régions Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest, Asie centrale, Europe orientale, Europe du Sud-Est, Europe occidentale et centrale et Amérique du Nord. La quantité de résine de cannabis saisie en Afghanistan est passée d'un niveau record en 2008 (271 tonnes) à un niveau relativement bas en 2009 (10,5 tonnes), qui représente légèrement moins de 1 % de la quantité totale saisie dans le monde cette année-là.

32. Au Pakistan, les saisies de résine de cannabis ont fortement augmenté entre 2007 et 2009, puis faiblement en 2010, pour s'établir à 212 tonnes, soit près de deux fois le niveau atteint en 2007 et un record depuis 1995. Le Pakistan a estimé que la totalité de la résine saisie sur son territoire en 2010 provenait d'Afghanistan et était

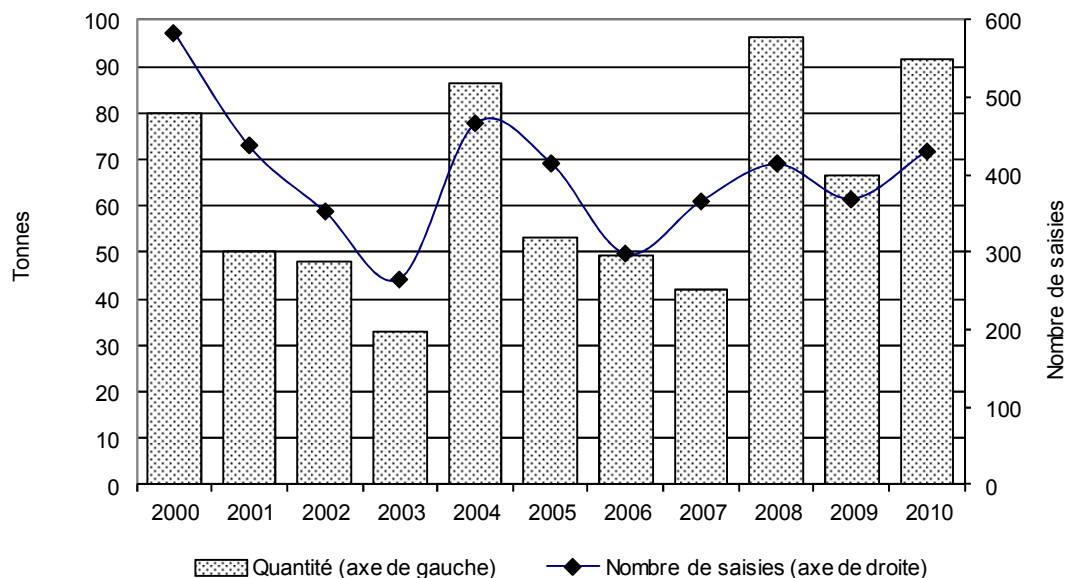
---

<sup>11</sup> Rapport de pays présenté par le Nigéria à la vingt et unième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, tenue à Addis-Abeba du 5 au 9 septembre 2011.

à destination du Canada et de Sri Lanka. En 2010, 46 % des saisies importantes de drogues déclarées par le Pakistan portaient sur de la résine de cannabis (voir fig. IV).

Figure IV

**Envois de grandes quantités de résine de cannabis d'origine afghane saisis au Pakistan, 2000-2010**



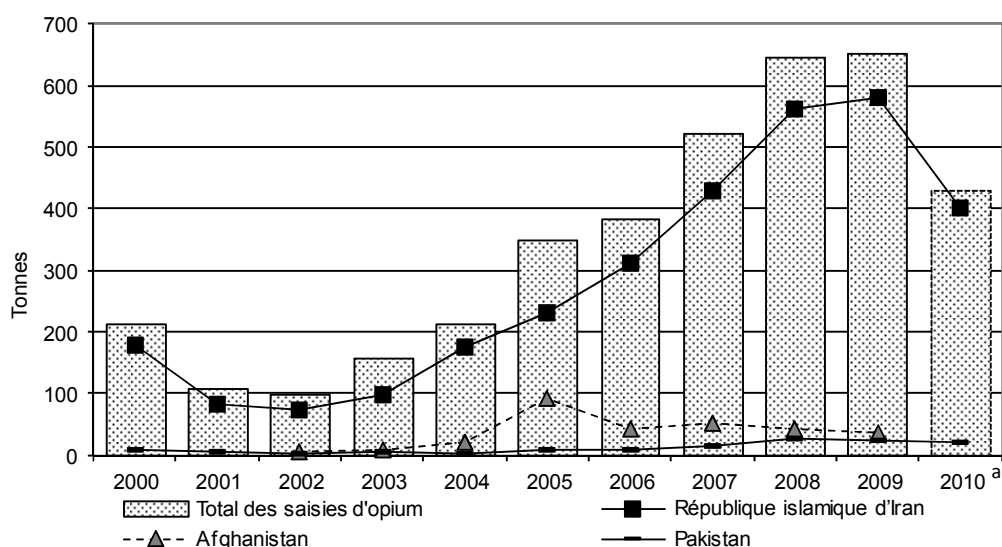
Note: Ce tableau se fonde sur les importantes saisies déclarées par le Pakistan au cas par cas.

## B. Opiacés

### 1. Opium

33. Après avoir progressé à un rythme soutenu durant la période 2002-2008, les saisies mondiales d'opium se sont stabilisées à 653 tonnes en 2009. Les données incomplètes dont on dispose pour 2010 donnent à penser que, par suite d'une importante diminution de la production en Afghanistan, ces saisies ont considérablement baissé. Depuis 2004, trois pays (Afghanistan, Iran (République islamique d') et Pakistan) ont constamment représenté plus de 90 % des saisies mondiales d'opium (voir fig. V).

Figure V  
Saisies d'opium dans le monde, 2000-2010  
(en tonnes)



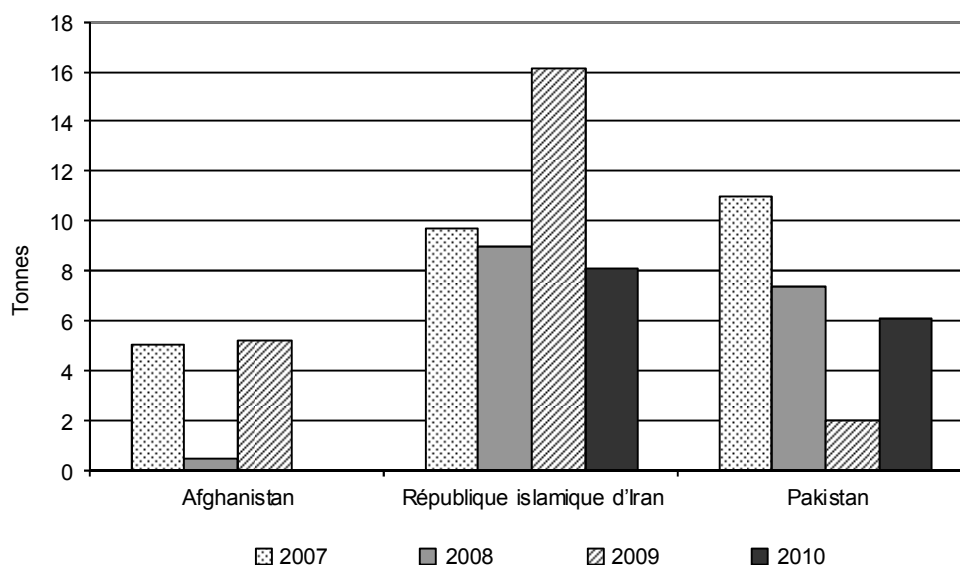
<sup>a</sup> Aucune donnée concernant l'Afghanistan n'était disponible pour 2010. Le total pour 2010 repose sur des données incomplètes et est donc susceptible d'être revu.

34. Selon les données de l'UNODC, la République islamique d'Iran est chaque année depuis 1980 en tête du classement des pays réalisant les plus grosses saisies d'opium. De 2002 à 2009 en particulier, ces saisies ont été quasiment multipliées par huit, passant de 73 à 580 tonnes. En 2010, la tendance s'est inversée, avec la chute des saisies à 401 tonnes.

## 2. Morphine

35. Comme dans le cas de l'opium, les saisies de morphine ont encore eu lieu majoritairement en Afghanistan ou à proximité. Chaque année depuis 2005, l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan ont effectué à eux trois plus de 90 % des saisies mondiales de morphine. Depuis 2008, la République islamique d'Iran est en tête du classement des pays enregistrant les plus grosses saisies de morphine. En 2009, les saisies se sont clairement déplacées du Pakistan (où elles ont chuté de 73 %) vers la République islamique d'Iran (où elles ont enregistré une hausse de 80 %). Cependant, en 2010, les saisies de morphine dans ces deux pays ont retrouvé des niveaux similaires à ceux de 2008, soit 8,1 tonnes en République islamique d'Iran et 6,1 tonnes au Pakistan (voir fig. VI). Les grandes quantités de morphine saisies en dehors de l'Afghanistan donnent à penser que l'offre dépassait la demande limitée de cette substance parmi les toxicomanes; il n'a pas été possible d'établir si le surplus avait été transformé en héroïne (et, le cas échéant, où cette transformation aurait été effectuée).

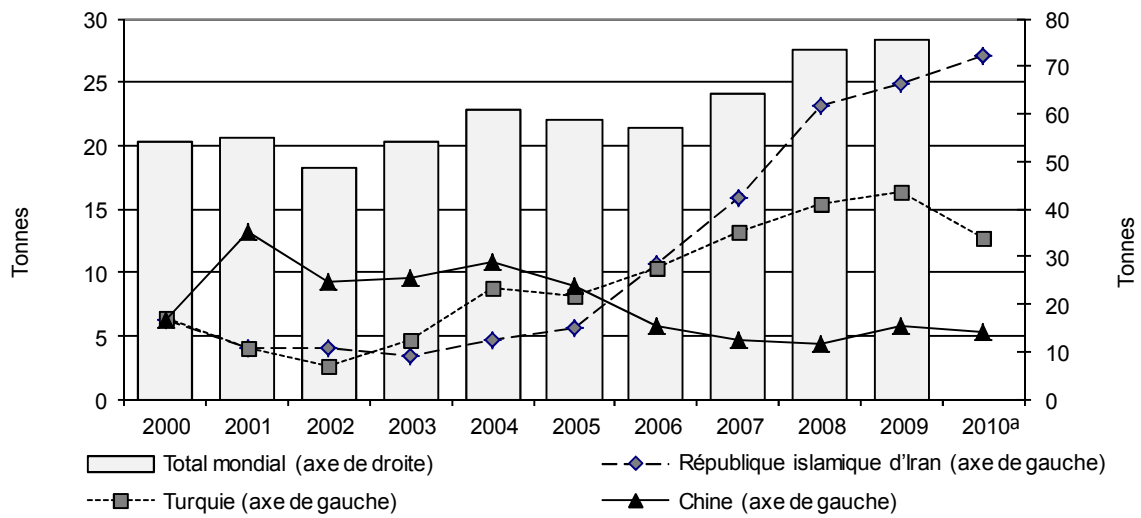
Figure VI  
**Saisies de morphine en Afghanistan, en Iran (République islamique d') et au Pakistan, 2007-2010**  
 (en tonnes)



### 3. Héroïne

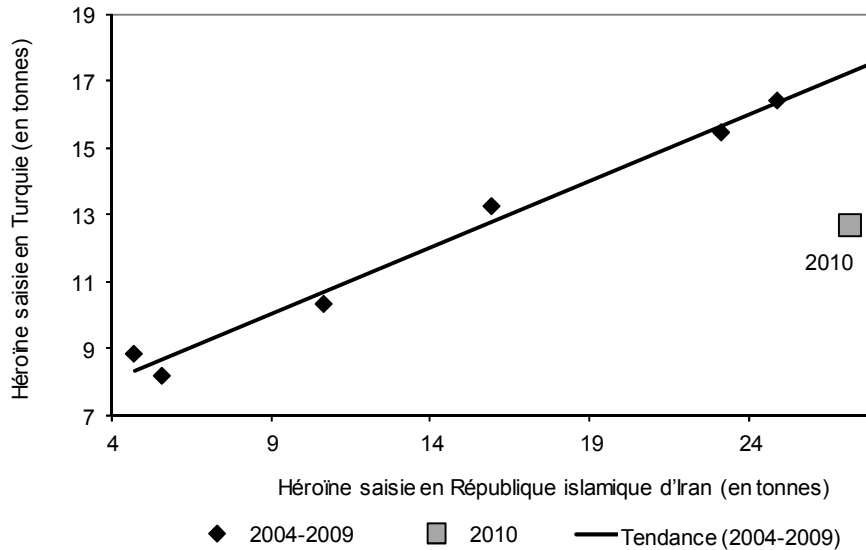
36. Les saisies mondiales d'héroïne ont considérablement augmenté entre 2006 et 2009, pour atteindre 76 tonnes. Les données incomplètes dont on dispose indiquent que le total mondial s'est stabilisé en 2010 (voir fig. VII). D'importantes quantités d'héroïne étaient toujours transportées clandestinement suivant la route établie, souvent appelée "route des Balkans", qui part d'Afghanistan pour rejoindre l'Europe occidentale et centrale en passant par le Moyen-Orient et l'Europe du Sud-Est. L'Iran (République islamique d') et la Turquie, deux importants pays de transit sur la route des Balkans, enregistraient toujours les plus grosses saisies. Il semblerait que pendant la période 2004-2009, les quantités totales d'héroïne saisies dans chacun de ces deux pays aient été très proches, mais cette tendance a été bouleversée en 2010, les saisies continuant d'augmenter en République islamique d'Iran tout en baissant en Turquie (voir fig. VIII). Toutefois, des quantités importantes ont également été saisies plus près des grands marchés illicites d'héroïne.

Figure VII  
**Saisies d'héroïne dans le monde et dans certains pays, 2000-2010**  
 (en tonnes)



<sup>a</sup> Les données pour 2010 étaient incomplètes au moment de la rédaction du présent rapport.

Figure VIII  
**Corrélation entre les saisies d'héroïne en Turquie et en République islamique d'Iran, 2004-2010**  
 (en tonnes)





37. De 2003 à 2010, les saisies d'héroïne en République islamique d'Iran ont été multipliées par huit, atteignant 27 tonnes en 2010, ce qui représente un taux de croissance équivalant à sept augmentations annuelles consécutives de 35 %. Les autorités iraniennes ont également rapporté une augmentation des quantités d'opiacés transitant par leur territoire en 2011, par suite du rebond de la production d'opium en Afghanistan cette même année. Au Pakistan, les saisies d'héroïne ont doublé en 2010, atteignant 4,2 tonnes. Selon les données provisoires pour 2011 présentées par les autorités pakistanaises, l'augmentation a continué en 2011 et les saisies ont atteint 5,3 tonnes, soit le niveau le plus haut que ce pays ait enregistré depuis 2003.

38. Nonobstant les augmentations des saisies d'héroïne en Iran (République islamique d') et au Pakistan, certains signes indiquent que la disponibilité de cette substance a baissé près des grands marchés illicites approvisionnés par de l'héroïne d'origine afghane. En Turquie, les saisies d'héroïne sont tombées de 16,4 tonnes en 2009 à 12,7 tonnes en 2010. Outre l'Iran (République islamique d') et le Pakistan, la Turquie a cité l'Iraq en tant que pays de transit des lots d'héroïne arrivant sur son territoire. En outre, si l'héroïne de contrebande était introduite en Turquie uniquement par voie terrestre, 10 % de celle qui quittait le pays était acheminée par voie maritime. Selon les autorités turques, la baisse de la production d'opium en Afghanistan en 2010 a également eu une incidence sur les saisies d'héroïne en Turquie.

39. Certains chiffres présentés par d'autres pays européens ont également indiqué une baisse de la disponibilité d'héroïne sur le marché européen en 2010. Selon les autorités du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les saisies d'héroïne en Angleterre et au pays de Galles ont baissé, passant de 1,5 tonne pour la période avril 2009-mars 2010 à 732 kg pour la période avril 2010-mars 2011. La pureté moyenne de l'héroïne saisie par les forces de police et analysée par le Service britannique de criminalistique, qui atteignait 46 % au dernier trimestre 2009, a chuté à 16 % au premier trimestre 2011. Ces saisies sont vraisemblablement plus représentatives des ventes au détail que du marché de gros, mais une baisse similaire, quoique moins prononcée, a aussi été observée dans la pureté de l'héroïne saisie par l'Agence britannique des frontières, qui est passée de 58 % au troisième trimestre 2009 à 31 % au dernier trimestre 2010 (voir fig. IX).

---

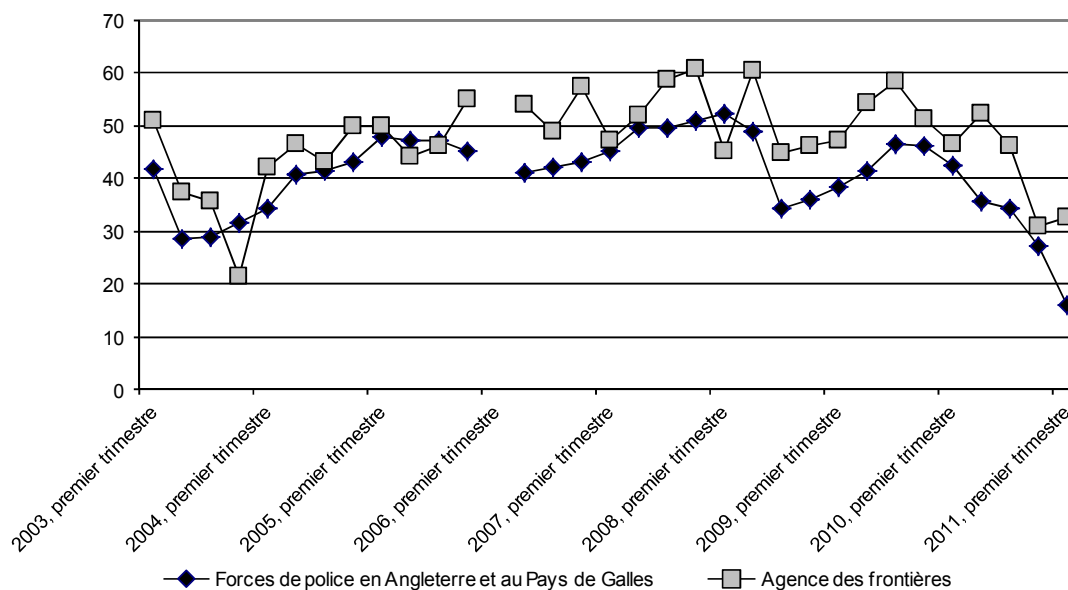
<sup>12</sup> Rapport de pays présenté par le Pakistan à la quarante-sixième session de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, tenue à Vienne du 19 au 22 décembre 2011.

<sup>13</sup> Rapport de pays présenté par la Turquie à la quarante-sixième session de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient.

<sup>14</sup> Kathryn Coleman. *Seizures of Drugs in England and Wales, 2010/11*, Home Office Statistical Bulletin 17-11 (Londres, Ministère britannique de l'intérieur, novembre 2011).

<sup>15</sup> Le total des saisies réalisées dans l'ensemble du Royaume-Uni n'était disponible ni pour ces périodes ni pour les années civiles 2009 et 2010.

Figure IX  
**Pureté de l'héroïne présente dans les saisies opérées par les autorités du Royaume-Uni, par trimestre, 2003-2011**  
 (en pourcentage)



Note: Les données pour le premier trimestre 2006 n'étaient pas disponibles.

Source: Ministère britannique de l'intérieur.

40. S'agissant de la quantité totale d'héroïne saisie, la tendance générale en Europe occidentale, centrale et du Sud-Est était à la baisse en 2010. Par rapport à 2009, les quantités totales d'héroïne saisies ont diminué, non seulement au Royaume-Uni mais également dans plusieurs autres pays européens, particulièrement en Bulgarie (moins 72 %), au Portugal (moins 63 %), en Autriche (moins 49 %), en Allemagne (moins 37 %), en Espagne (moins 22 %), en Italie (moins 18 %), en Grèce (moins 12 %) et aux Pays-Bas (moins 8 %). Les exceptions les plus notables à cette tendance étaient les augmentations enregistrées en Belgique (plus 40 %), en Suisse (plus 29 %) et en France (plus 12 %). Les autorités françaises ont noté une hausse sensible du prix de gros moyen de l'héroïne (de 10 000 euros le kilogramme en 2009 à 12 000 euros en 2010), tandis que les autorités suisses rapportaient des pénuries sporadiques en 2010, accompagnées d'une chute de la pureté moyenne de l'héroïne base au niveau des commerces à la fois de gros (de 40 % en 2009 à 23 % en 2010) et de détail (de 21 % en 2009 à 16 % en 2010).

41. La Fédération de Russie est restée un autre grand marché illicite approvisionné en opium et en héroïne illicites d'origine afghane. De l'héroïne afghane y a encore été introduite clandestinement via l'Asie centrale, le pays désignant le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan, ainsi que l'Azerbaïdjan et l'Iran (République islamique d'), comme principaux pays de transit de l'héroïne arrivée sur son territoire en 2010. La quantité d'héroïne saisie en Fédération de Russie est tombée de 3,2 tonnes en 2009 à 2,6 tonnes en 2010, soit le chiffre le plus bas jamais enregistré.

42. À l'exception notoire de l'évolution observée en Ouzbékistan, la tendance générale des saisies d'héroïne a également été à la baisse en 2010 en Asie centrale, principale région de transit de l'héroïne afghane introduite clandestinement en Fédération de Russie.

43. La Chine est demeurée un marché illicite considérable pour l'héroïne. En 2008, 2009 et (selon des données incomplètes) 2010, elle s'est classée en troisième position des pays enregistrant les plus grosses saisies d'héroïne annuelles. Les saisies y ont considérablement augmenté, passant de 4,3 tonnes en 2008 à 5,8 tonnes en 2009, avec apparemment une légère baisse en 2010, à 5,4 tonnes. Pendant plusieurs années, l'héroïne écoulée sur le marché chinois est provenue de la culture du pavot à opium et de la fabrication d'héroïne illicites d'Asie du Sud-Est, notamment du Myanmar. Ces dernières années toutefois, il semblerait que des quantités importantes d'héroïne afghane aient été introduites clandestinement en Chine, par le Pakistan et peut-être d'autres pays intermédiaires. Cependant, on estime aussi que de grandes quantités d'héroïne en provenance du nord du Myanmar ont continué d'entrer en Chine par la province du Yunnan.

44. Des informations émanant de divers pays ont confirmé que l'héroïne d'Asie du Sud-Ouest avait réussi à pénétrer sur les marchés illicites d'Asie et du Pacifique, aux côtés des opiacés d'Asie du Sud-Est, source d'approvisionnement plus traditionnelle pour la région. Le profilage de l'héroïne saisie à la frontière australienne a montré qu'en 2010, l'héroïne d'Asie du Sud-Ouest représentait l'essentiel, en poids brut, des quantités saisies et analysées tandis que celle d'Asie du Sud-Est était en première position en nombre de saisies. L'Australie a par ailleurs rapporté pour cette année-là la plus grosse saisie annuelle d'héroïne jamais réalisée sur son territoire, soit 738 kg (en augmentation par comparaison avec les 195 kg de 2009).

45. Aux États-Unis, les saisies d'héroïne ont augmenté de près de moitié, passant de 2,4 tonnes en 2009 à 3,5 tonnes en 2010, soit le chiffre le plus élevé jamais enregistré. L'augmentation de la fabrication d'héroïne au Mexique et la participation accrue des organisations criminelles transnationales mexicaines à la distribution de l'héroïne sud-américaine ont, selon les autorités des États-Unis, contribué à accroître la disponibilité de l'héroïne sur de nombreux marchés illicites des États-Unis, notamment sur certains dont elle avait jusqu'alors été absente. L'héroïne arrivant sur les marchés illicites des États-Unis provenait non seulement du Mexique mais également de pays d'Amérique du Sud, notamment de Colombie. En 2010, les saisies d'héroïne ont également atteint des chiffres record en Colombie (1,7 tonne, soit plus du double du volume de 2009) et en Équateur (853 kg, soit près de cinq fois le volume de 2009), tandis qu'au Mexique, l'augmentation était moins marquée (de 283 kg en 2009 à 374 kg en 2010).

## C. Cocaïne

46. Les principaux marchés mondiaux de la cocaïne, en Amérique du Nord et en Europe occidentale et centrale, continuent d'être approvisionnés à partir de l'Amérique du Sud, notamment des pays de la région andine. La cocaïne est

---

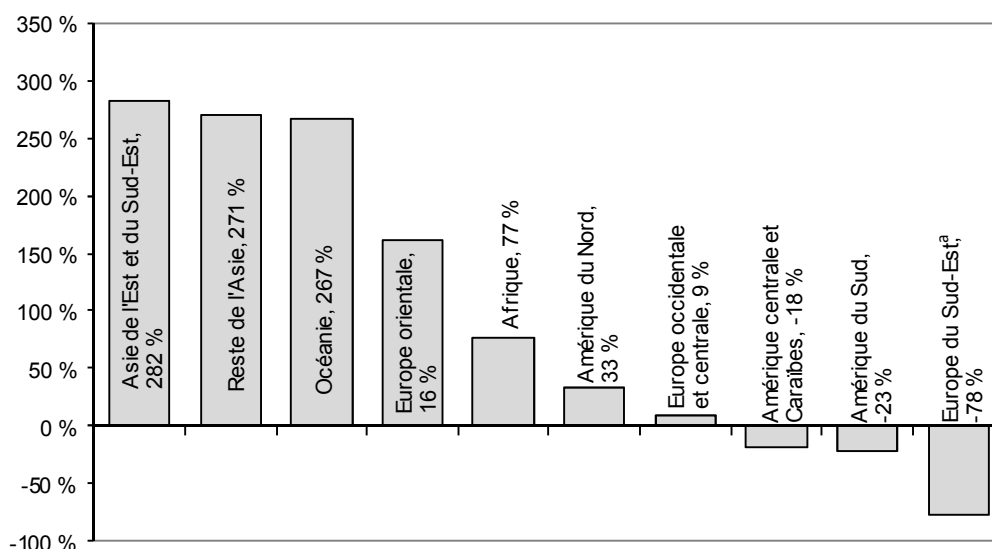
<sup>16</sup> Australian Crime Commission, *Illicit Drug Data Report 2009-10* (Canberra, juin 2011).

acheminée principalement en direction du nord, vers l'Amérique du Nord, ou par-delà l'Atlantique, vers l'Europe (directement ou via les Caraïbes ou l'Afrique).

47. Les saisies mondiales de cocaïne sont demeurées stables pendant plusieurs années, passant de 690 à 731 tonnes de 2006 à 2009. À la date d'établissement du présent rapport, les données incomplètes dont on disposait laissent entrevoir une poursuite de la tendance stable en 2010, voire une légère diminution, le total partiel s'élevant à 653 tonnes, par rapport à 731 tonnes en 2009. Si les saisies de cocaïne s'avéraient stables sur le continent américain et en Europe occidentale et centrale, on constatait une nette tendance à la hausse dans plusieurs régions où le trafic de cocaïne avait jusqu'alors été restreint (voir fig. X). En 2010, plusieurs pays qui n'avaient encore jamais été mentionnés en rapport avec le trafic ou l'usage illicite de cocaïne à grande échelle ont enregistré des saisies modestes mais en nette augmentation (par rapport à 2009). Il s'agit entre autres de l'Australie, de la Chine, de l'Estonie, de la Fédération de Russie, de la Lettonie, de la Lituanie, du Pakistan, des Philippines et de la Turquie.

Figure X

**Évolution des saisies de cocaïne entre 2009 et 2010, par région**  
(en pourcentage d'augmentation ou de diminution)



*Note:* Les données relatives aux saisies de 2010 sont incomplètes. L'évolution a été calculée d'après les données d'un ensemble restreint de 86 pays et territoires pour lesquels on disposait des données à la fois pour 2009 et 2010.

<sup>a</sup> Le déclin général des saisies en Europe du Sud-Est s'explique principalement par le fait qu'une opération réalisée en Roumanie en 2009 avait permis de saisir une quantité extraordinairement importante de cocaïne.

48. En Amérique du Sud, c'est encore en Colombie qu'a été saisie la plus importante quantité de cocaïne, bien que le volume des saisies soit tombé de 253 tonnes en 2009 à 211 tonnes en 2010. Les autorités colombiennes ont cité l'utilisation d'embarcations submersibles et semi-submersibles comme l'une des caractéristiques les plus importantes du trafic de cocaïne, et estimé qu'en 2010, 56 % des sels de cocaïne saisis avaient été acheminés par voie maritime et 41 % par

voie terrestre. Au Pérou, les saisies de cocaïne ont augmenté de près de 50 % en 2010, pour passer à 31 tonnes, soit le plus haut niveau enregistré dans ce pays depuis 1990. Le Pérou a rapporté que des groupes de ressortissants colombiens et mexicains participaient activement au trafic de cocaïne sur son territoire. Dans l'État plurinational de Bolivie, les saisies de cocaïne ont très légèrement augmenté par rapport aux niveaux déjà en hausse de 2008 et 2009, atteignant la quantité record de 29 tonnes.

49. Selon les autorités du pays, l'Équateur servirait de base aux trafiquants pour la constitution de stocks de drogue, leur entreposage et leur distribution, ainsi que pour le trafic de précurseurs chimiques et pour d'autres infractions liées à la drogue. Les saisies de cocaïne y ont culminé à 65 tonnes en 2009, avant de tomber à 15 tonnes en 2010, soit leur niveau le plus bas depuis 2004. Selon les autorités équatoriennes, cette chute résulte d'un changement des modes de trafic motivé par l'efficacité accrue des activités de détection et de répression en 2009. En 2010, des quantités importantes de cocaïne ont également été saisies au Brésil (27 tonnes), en République bolivarienne du Venezuela (25 tonnes), au Chili (9,9 tonnes) et en Argentine (7,3 tonnes).

50. On a continué de saisir de grandes quantités de cocaïne au Panama; en 2010, le pays s'est classé en troisième position (après la Colombie et les États-Unis) par l'importance des saisies, avec 53 tonnes. Selon les autorités des États-Unis, les trafiquants ont tiré parti de la côte panaméenne et des infrastructures de transport du pays, dont font partie quatre grands ports à conteneurs, l'autoroute panaméricaine et un vaste aéroport, pour faire circuler des marchandises licites et illicites.

51. Les États-Unis ont continué de représenter un marché illicite majeur pour la cocaïne, et le Mexique est demeuré un pays de transit clef pour les lots de cocaïne illicites arrivant sur le territoire des États-Unis. Alors que les saisies opérées par les autorités des États-Unis ont connu une forte hausse (de 108 tonnes en 2009 à 163 tonnes en 2010), le mouvement a été inverse au Mexique, les saisies passant de 21,6 tonnes à 9,4 tonnes, soit leur niveau le plus bas depuis 1987. Selon les autorités des États-Unis, la cocaïne est entrée essentiellement par le sud de la Californie et du Texas. La disponibilité de la cocaïne était en baisse dans le pays depuis 2007 et il était attendu qu'elle reste en 2011 inférieure au niveau de 2007. Si l'on se fonde sur tous les achats de cocaïne consignés dans la base de données du Système de collecte d'informations à partir d'échantillons de drogues saisies (STRIDE) des États-Unis, qui couvre les opérations de détail et de gros, le prix moyen de la cocaïne ajusté en fonction de la pureté est monté en flèche entre les deuxième et dernier trimestres 2008 (pour passer de 124 à 197 dollars le gramme de cocaïne pure) et est resté relativement élevé jusqu'au troisième trimestre 2010 (à 165 dollars le gramme de cocaïne pure). La capacité des trafiquants de faire passer la cocaïne d'Amérique du Sud aux États-Unis a été affectée à la fois par des conflits entre cartels et des opérations de lutte contre la drogue. Les autorités mexicaines ont rapporté que des

<sup>17</sup> Données présentées par les autorités boliviennes à l'UNODC.

<sup>18</sup> Rapport de pays présenté par l'Équateur à la vingt et unième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Santiago du 3 au 7 octobre 2011.

<sup>19</sup> États-Unis, Département d'État, Bureau for International Narcotics and Law Enforcement Affairs, *International Narcotics Control Strategy Report* (mars 2011).

<sup>20</sup> *National Drug Threat Assessment 2011* (voir note 3).

organisations criminelles avaient dû revoir leur mode de fonctionnement à la suite des conflits qui avaient éclaté pour le contrôle des routes d'acheminement de la drogue et du fait de la stratégie d'opérations conjointes suivie par les autorités mexicaines.

52. Les saisies de cocaïne réalisées en Europe occidentale et centrale ont culminé à 121 tonnes en 2006. Ensuite, elles ont baissé trois années d'affilée, pour atteindre 53 tonnes en 2009. En 2010 toutefois, elles ont semblé se stabiliser ou repartir à la hausse dans plusieurs pays européens, notamment l'Espagne (où elles sont restées stables, à 25 tonnes), les Pays-Bas (où elles ont monté jusqu'à 10 tonnes, niveau comparable à ceux enregistrés en 2006 et 2007), la Belgique (où elles ont monté jusqu'à 6,8 tonnes, soit le niveau le plus élevé depuis 2005) et l'Allemagne (où elles ont enregistré une hausse importante, atteignant le niveau record de 3,0 tonnes). Cependant, en 2010 toujours, les saisies de cocaïne en Europe occidentale et centrale sont restées bien en deçà du niveau record de 2006.

53. Le passage par certains pays de transit africains, notamment d'Afrique de l'Ouest, représente un itinéraire secondaire pour le trafic transatlantique de cocaïne vers l'Europe. Au Nigéria, les saisies de cocaïne sont passées de 392 kg en 2009 à 707 kg en 2010 (soit le plus haut niveau enregistré sur le continent cette année-là).

## **D. Stimulants de type amphétamine**

### **1. Amphétamine**

54. Entre 2000 et 2009, les saisies mondiales d'amphétamine ont suivi une tendance générale à la hausse, résultant en partie de l'augmentation des saisies de Captagon réalisées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, celles-ci ayant dépassé, en volume total, celles effectuées en Europe, l'autre grand marché illicite de ce type de stimulants (voir fig. XI). Selon les données incomplètes dont on dispose, il semblerait que les saisies réalisées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest aient reculé en 2010. Ainsi, en Arabie saoudite, l'un des principaux marchés illicites de comprimés de Captagon, elles sont tombées de 12,4 tonnes en 2009 (record mondial pour l'année) à 8,8 tonnes en 2010, tandis qu'en République arabe syrienne, elles ont chuté de 22 millions de comprimés en 2009 à 12 millions en 2010. En 2009, la Jordanie a enregistré la saisie de 29 millions de comprimés. Pendant plusieurs années, l'amphétamine présente dans les comprimés de Captagon saisis au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest provenait d'Europe, et la Jordanie, la République arabe syrienne et la Turquie entre autres servaient de zones de transit; on ne sait pas exactement dans quelle mesure ces pays ont pu être supplantés par d'autres.

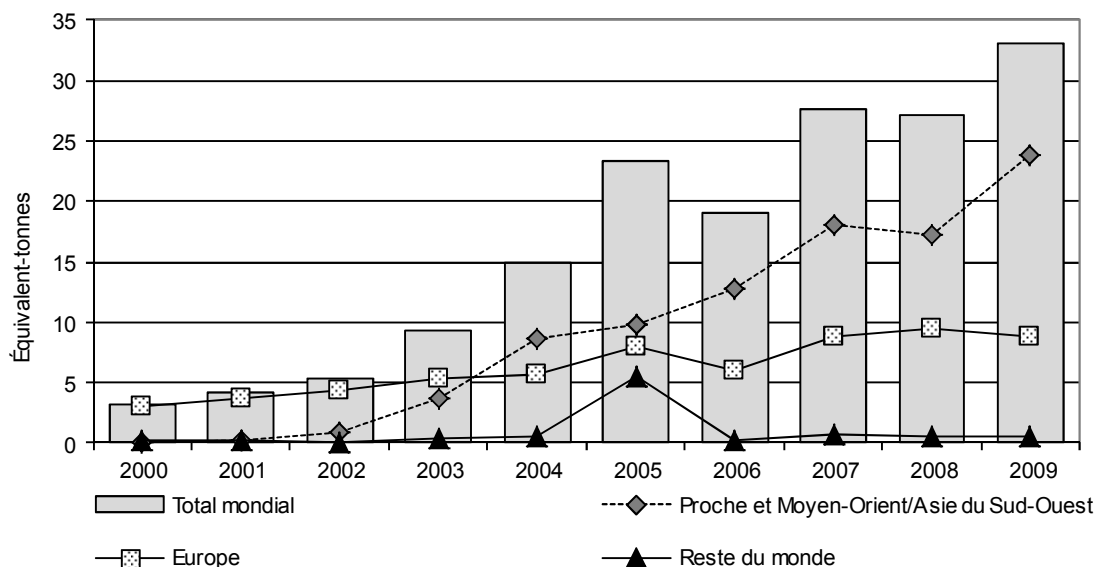
55. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'amphétamine ont nettement augmenté entre 2000 et 2007. Ces niveaux élevés se sont maintenus en 2008 (7,9 tonnes) et 2009 (7,4 tonnes), mais des données incomplètes laissent présager

une baisse marquée pour 2010, les saisies ayant chuté de plus des trois quarts aux Pays-Bas et de près de moitié au Royaume-Uni.

Figure XI

**Ventilation des saisies d'amphétamine dans le monde, 2000-2009**

(en équivalent-tonnes)

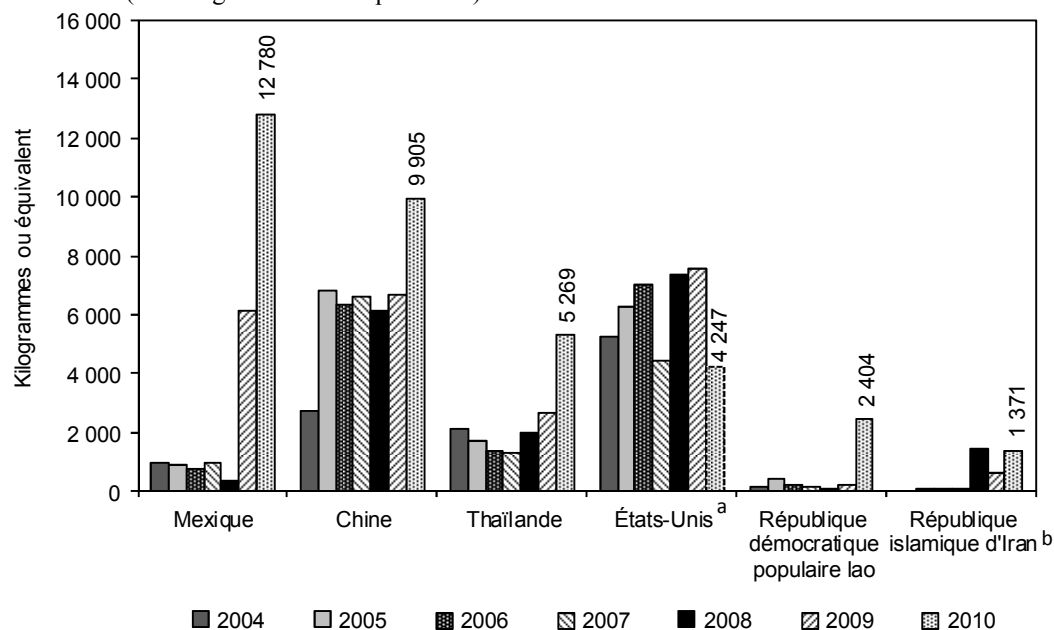


## 2. Méthamphétamine

56. Le marché mondial de la méthamphétamine semble s'être considérablement élargi entre 2004 et 2010 (voir fig. XII). La méthamphétamine est restée largement disponible sur plusieurs marchés illicites établis et de nouveaux modes de fabrication, de trafic et d'usage illicites semblent être apparus, qui concernent des pays et des régions dont le nom n'avait jusqu'alors pas été associé à ce phénomène. À l'échelon mondial, la quantité de méthamphétamine saisie a augmenté, passant de 22 tonnes en 2008 à 31 tonnes en 2009; les données préliminaires semblent indiquer que le total de 2010 dépasserait 40 tonnes.

<sup>21</sup> L'estimation pour le Royaume-Uni a été calculée à partir des données de l'exercice 2010-2011, par comparaison avec celles de l'exercice 2009-2010, qui ne couvrent pas toutes les régions du pays. Il n'existe pas de données globales pour les années civiles couvrant l'ensemble du territoire du Royaume-Uni.

Figure XII  
Saisies de méthamphétamine dans certains pays, 2004-2010  
(en kilogrammes ou équivalent)



<sup>a</sup> Pour les États-Unis, les données relatives aux saisies de 2010 sont préliminaires.

<sup>b</sup> Pour la République islamique d'Iran, les données relatives aux saisies de 2009 ne concernent que la période allant de janvier à septembre.

57. De grandes quantités de méthamphétamine ont continué d'être produites illicitement au Mexique et introduites en contrebande aux États-Unis. Les saisies de méthamphétamine réalisées au Mexique ont très nettement augmenté; alors qu'elles n'avaient jamais dépassé 1 tonne avant 2009, elles se sont élevées à 6,1 tonnes en 2009 et à 12,8 tonnes en 2010. Une tendance similaire a été constatée en ce qui concerne le nombre de laboratoires clandestins de méthamphétamine saisis; alors qu'il n'y en avait jamais eu plus de 34 par an avant 2009, ce nombre est passé à 191 en 2009 et à 128 en 210. Les autorités mexicaines ont rapporté que ce type de laboratoires était repéré essentiellement dans des États situés sur la côte Pacifique, notamment ceux de Michoacan, Jalisco et Sinaloa, et dans une moindre mesure dans des États du centre du pays, comme celui de Guanajuato.

58. Les données sur les prix et la pureté de la méthamphétamine publiées par le Ministère de la justice des États-Unis signalent une augmentation de la disponibilité de cette substance dans le pays (voir fig. XIII). Toujours selon le Ministère, les saisies de méthamphétamine aux États-Unis ont augmenté de 32 % entre les exercices 2009 et 2010. En outre, la disponibilité de la méthamphétamine aux États-Unis a été favorisée à la fois par l'augmentation du nombre de sites de fabrication dans le pays et par les niveaux de production élevés au Mexique. En 2010, 2 754

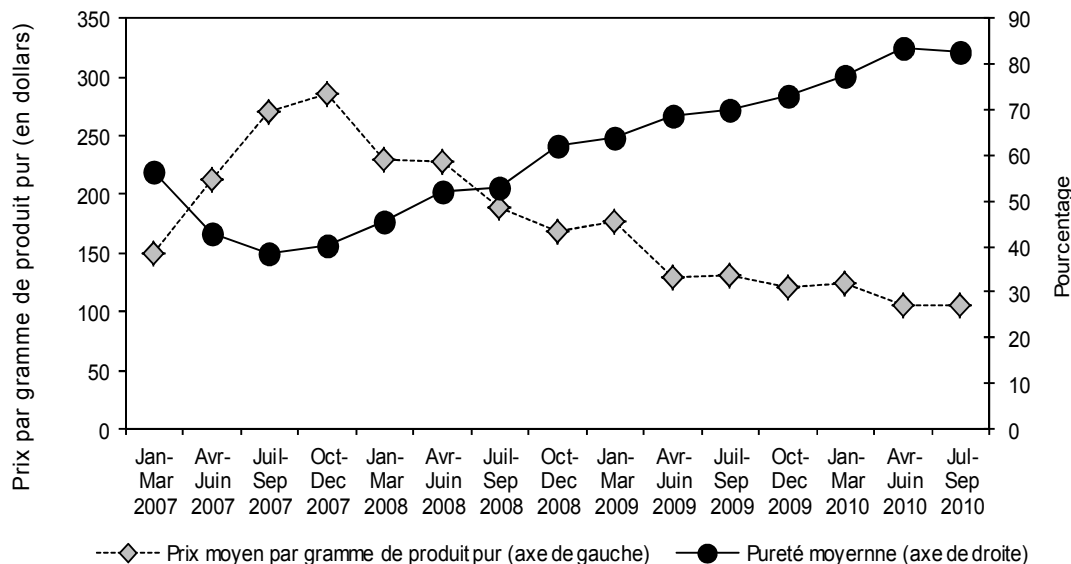
<sup>22</sup> Les États-Unis ont signalé à l'UNODC des saisies s'élevant à 4,2 tonnes de méthamphétamine en 2010; cependant, on ne sait pas bien si ce chiffre est comparable aux saisies de 7,5 tonnes et 40 000 comprimés signalées en 2009.



laboratoires clandestins fabriquant de la poudre de méthamphétamine ont été saisis aux États-Unis.

Figure XIII

**Pureté et prix de la méthamphétamine ajusté en fonction de la pureté aux États-Unis: moyenne de tous les achats enregistrés, par trimestre, 2007-2010**



59. Les saisies de méthamphétamine ont également enregistré une augmentation prononcée en Asie de l'Est et du Sud-Est, passant de 12 tonnes en 2008 à 16 tonnes en 2009 et à 20 tonnes en 2010. La Chine a continué d'être touchée par la fabrication, le trafic et l'usage illicites de méthamphétamine à grande échelle. Tout au long de la période 2005-2009, les saisies annuelles de méthamphétamine signalées par la Chine ont oscillé entre 6 et 7 tonnes; en 2010, elles sont passées à 9,9 tonnes. Ceci inclurait des quantités importantes et croissantes de cristaux (4,2 tonnes, par rapport à 2,5 tonnes en 2009) et de comprimés (58 millions, par rapport à 41 millions en 2009). La méthamphétamine a été introduite en contrebande du Myanmar dans la province chinoise du Yunnan, ainsi que dans celles du Guangdong et du Guangxi. La fabrication illicite de stimulants de type amphétamine à grande échelle n'en a pas moins continué en Chine même. En 2010, les autorités chinoises ont démantelé 378 laboratoires clandestins, dont une grande partie fabriquaient probablement de la méthamphétamine. En outre, les données relatives au premier trimestre 2011 donnaient à penser que la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine prenait de l'ampleur en Chine.

60. Dans leurs rapports, divers pays ont signalé un nouvel itinéraire de contrebande de méthamphétamine, au départ de la République islamique d'Iran et à destination de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. En 2010, les autorités iraniennes ont saisi 1,4 tonne de méthamphétamine, ainsi qu'un nombre non précisé de laboratoires clandestins.

<sup>23</sup> Présentation de la Commission nationale chinoise de contrôle des stupéfiants lors de l'atelier régional du Programme mondial de surveillance des drogues synthétiques: analyse, situation et tendances (SMART), tenu à Bangkok du 18 au 20 juillet.

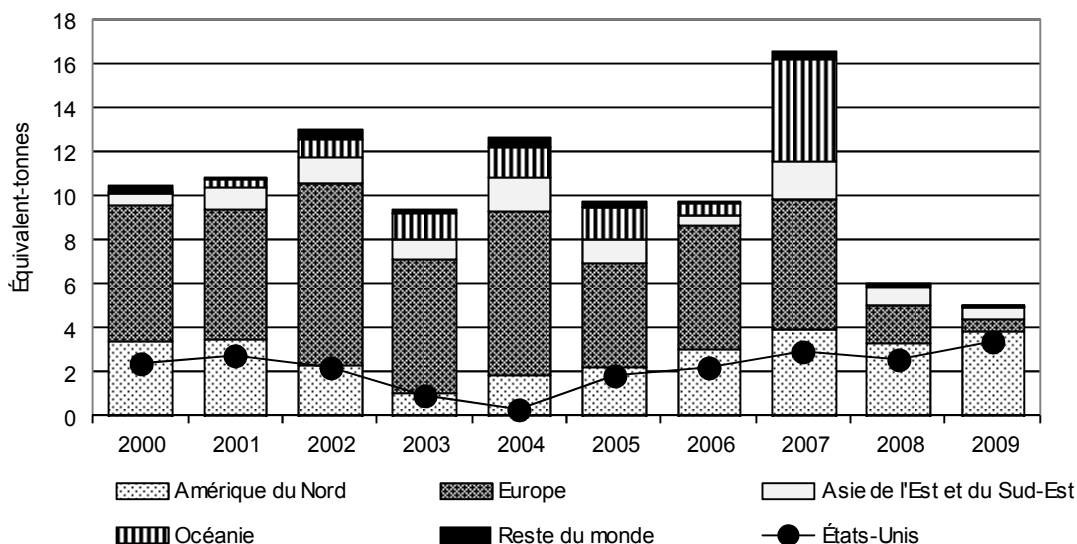
61. Encore récemment, l'Afrique semblait largement épargnée par le trafic, l'usage et la fabrication illicites de stimulants de type amphétamine. Cependant, depuis 2008, une augmentation des saisies de méthamphétamine dans des pays d'Asie de l'Est (principalement au Japon et en République de Corée) a laissé supposer que de la méthamphétamine était peut-être fabriquée illicitement en Afrique de l'Ouest. En 2009, on a découvert en Guinée des éléments montrant que des stimulants de type amphétamine pouvaient y être fabriqués illicitement et, en 2010, le Gouvernement des États-Unis a inculpé des membres d'une importante organisation internationale de trafic de cocaïne qui auraient notamment eu l'intention de créer au Libéria un laboratoire de fabrication illicite de méthamphétamine à grande échelle. En juin 2011, un laboratoire clandestin de méthamphétamine a été découvert au Nigéria, à la périphérie de Lagos.

### 3. Substances de type "ecstasy"

62. Ces dernières années, le marché mondial de l'"ecstasy" a connu un net déclin: de la quantité record de 16,6 tonnes saisies en 2007, on est tombé à 6,0 tonnes en 2008 et à 5,0 tonnes en 2009 (voir fig. XIV). Ce déclin était peut-être dû à la disponibilité réduite des précurseurs nécessaires à la fabrication de la méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA, communément appelée "ecstasy"). Il s'est accompagné d'une tendance au recours à d'autres substances psychoactives, dont certaines ne sont pas placées sous contrôle international, que ce soit en complément de la MDMA ou en remplacement de celle-ci. Cependant, à mesure que les producteurs illicites changent de méthode de fabrication et utilisent des précurseurs de substitution, la MDMA pourrait devenir à nouveau plus disponible. Les données incomplètes dont on dispose pour 2010 suggèrent que, si la disponibilité de MDMA demeurait relativement faible, la tendance baissière s'était stabilisée voire inversée.

Figure XIV

#### Saisies d'"ecstasy" dans le monde, 2000-2009 (en équivalent-tonnes)



---

63. L'évolution observée sur le marché illicite nord-américain constitue une exception notable au déclin général du marché de l'"ecstasy" dans le monde ces dernières années. Selon les autorités des États-Unis<sup>20</sup>, les importantes quantités de MDMA fabriquées par des organisations criminelles basées au Canada et la forte implication d'organisations criminelles mexicaines dans le trafic de cette substance en ont accru la disponibilité aux États-Unis. Entre 2006 et 2009, les saisies de comprimés d'"ecstasy" aux États-Unis sont passées de 2,6 millions à 4,6 millions, tandis que les saisies d'autres formes d'"ecstasy" sont passées de 1,5 à 2,3 tonnes. Les données de l'exercice 2010 publiées par le National Drug Intelligence Centre du Ministère de la justice des États-Unis indiquent que, par rapport à l'exercice précédent, le total des saisies d'"ecstasy" n'avait que légèrement baissé (moins 14 %).

---